



## >> édito >> actualité

Eric THIROUIN  
Président de la Chambre  
d'agriculture

### Des aides sont possibles pour les entreprises fragilisées

#### 2015 : Une Chambre engagée

Après une année difficile au plan agricole, notamment avec des revenus en berne, voire négatifs et une réglementation qui n'en finit pas de changer et de se complexifier, les facteurs anxiogènes pour entamer 2015 ne manquent malheureusement pas.

Dans ce contexte, nous sommes pleinement conscients de la mission d'accompagnement qui repose sur la Chambre d'agriculture pour vous appuyer. Même si, de notre côté, nous devons faire face à la ponction par l'Etat de nos fonds propres.

Nous sommes clairement résolus à aller de l'avant en poursuivant les actions lancées en 2014, comme les Universités du soir mises en place pour vous aider à mieux appréhender des points de réglementation ou de techniques agronomiques. De même, une nouvelle édition des rencontres Agro-Filières est sur les rails pour booster l'économie agricole de notre département. La Chambre d'agriculture sera également très présente sur le terrain pour assurer l'animation des groupes de développement et fournir un conseil toujours plus pointu. Côté élevage, la Chambre d'agriculture a désormais concentré et réorganisé toutes ses compétences à Miermaigne pour être au plus près des éleveurs.

Par ailleurs, nous avons de nouveaux projets pour 2015 comme celui sur l'agriculture et le numérique pour faire de l'Eure-et-Loir un département pilote en matière de nouvelles technologies agricoles. C'est avantgardiste mais l'Eure-et-Loir est un département dynamique et innovant.

Vous pouvez compter sur la Chambre d'agriculture, son équipe d'élus et de collaborateurs pour être à vos côtés, pleinement investis dans notre mission de conseil et de représentation. Je vous souhaite, au nom de toute la Chambre d'agriculture, une excellente année 2015.

La conjoncture est compliquée et les prix ont considérablement chuté depuis deux ans. Ce contexte peut amener à des problèmes de trésorerie ponctuels voire à des difficultés économiques plus profondes.

Au-delà du dispositif « agriculteurs en difficulté », les exploitants peuvent bénéficier de mesures d'adaptation en matière de paiement de certains impôts et taxes : impôt sur le revenu, taxe foncière et taxe d'habitation. De même, pour les exploitants et employeurs de main-d'œuvre ayant des difficultés pour le paiement de leurs cotisations MSA : modulation, mensualisation, option en faveur de l'assiette de cotisations sur l'année N-1, échéanciers, voire prise en charge partielle.

D'autres outils existent pour consolider la trésorerie comme le crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi (CICE) ou la réintégration des déductions pour aléas (DPA).

Enfin, des dispositifs spécifiques pour les filières maraîchage et fruits et légumes (dont légumes de plein champ : pommes de terre, oignons et légumes

de conserverie : haricots verts, petits pois,...) sont actionnables : prêt de trésorerie, fonds d'allègement des charges et prise en charge partielle de cotisations sociales. Les conditions d'accès à ce dispositif d'aide ont récemment été assouplies, notamment concernant le taux de spécialisation et les modalités de calcul des pertes.

Une note\* intitulée « Entreprises fragilisées dans le secteur agricole : quels outils pour quelles problématiques ? » précise ces différentes mesures ainsi que les interlocuteurs adéquats. Cette note est disponible sur les sites internet de la Chambre d'agriculture [www.chambre-agriculture-28.com](http://www.chambre-agriculture-28.com)

**Contact :** Anne Sophie Jurkiewicz  
02 37 24 45 22

\* Note commune DDT-DDFIP-MSA

#### >> sommaire

Groupes de développement	2
L'équipe élevage réorganisée	3
Téledéclaration Pac 2015	3
Optimiser sa fertilisation azotée	4

#### L'azote, thème de la prochaine Université du soir

#### Azote : allier rendement, qualité et réglementaire

Mardi 10 février de 18h à 20h - Chambre d'agriculture - Chartres

- Valoriser sa fertilisation azotée (Patricia Huet, Chambre d'agriculture)
- La protéine : une réponse aux exigences qualité du marché (Jean-Sébastien Loyer, Terris Union)
- Calculer son objectif de rendement dans le cadre de la directive Nitrates (François Golaz, Chambre d'agriculture)
- Animation : Thibaud Guillou, vice-président de la Chambre d'agriculture

### ● Se former en février

La Chambre d'agriculture vous propose en février un programme de formations diversifié : Elaborer son DUERP, Entretien des machines agricoles, Electricité 380 V, Biodiversité un nouveau levier à mettre en œuvre, Se préparer à la réforme de la PAC, Faire son plan de fumure avec Mes P@rcelles, Certiphyto. Nous vous invitons à vous inscrire, vous et/ou votre salarié, le plus tôt possible.

Informations et inscriptions :

B. de Lacheisserie

Tél. : 02 37 24 45 42

### ● Vols dans les fermes : lancement d'un dispositif d'alerte

Chaque année, des agriculteurs subissent des vols et cambriolages. Pour lutter contre ce fléau, la Chambre d'agriculture met en place un dispositif d'alerte par SMS accessible via la procédure Agrivigilance. Pour vous inscrire, téléchargez le bulletin d'adhésion à l'adresse [www.eure-et-loir.chambagri.fr](http://www.eure-et-loir.chambagri.fr), puis l'envoyer par mail à [sms.agrivigilance-28@eure-et-loir.chambagri.fr](mailto:sms.agrivigilance-28@eure-et-loir.chambagri.fr) ou par fax au 0237244590. Le bulletin d'adhésion est obligatoire afin que la Gendarmerie puisse alerter les agriculteurs par SMS.

Contact : Carole Ferrière

02 37 24 45 45

### ● Energie renouvelable : visite d'un méthaniseur

Pour sa 4<sup>ème</sup> journée de l'innovation agricole, le groupe régional « Climat Energie Biomasse » des Chambres d'agriculture de la région Centre organise, le jeudi 12 février, de 13h à 17h30 à la Bazoche Gouet (28), un après-midi sur le thème « 1 000 méthaniseurs agricoles en 2020 en France : quel développement pour la région Centre ? ».

Information et inscription auprès de :

Christine Lopez

Chambre d'agriculture du Cher

Tél. : 02 48 23 04 53

[c.lopez@cher.chambagri.fr](mailto:c.lopez@cher.chambagri.fr)

## Agriculteurs, les groupes de développement sont faits pour vous !

**Les Groupes de développement d'Eure-et-Loir comptent environ 850 agriculteurs (trices) adhérents. Leur objectifs : avoir une vision la plus complète possible sur l'avenir et trouver les meilleures solutions pour optimiser la rentabilité de leur exploitation. Ils sont fédérés au sein de la Fédération départementale (FGDA 28)**

La **TECHNIQUE** est leur maître mot, liée bien sûr à l'économie et obligatoirement à la réglementation. Pour accompagner ces groupes, la Chambre d'agriculture, via son service Conseil, Agronomie, Expérimentation et Environnement (CA2E), conclut chaque année un partenariat sur un programme d'actions. Neuf conseillers de secteur animent les groupes et apportent aux adhérents un conseil technique neutre qui s'appuie sur les résultats d'essais produits par l'équipe expérimentation, les synthèses régionales et interchambres d'agriculture.

En complément, des conseillers spécialisés interviennent sur des thématiques plus précises, telles que la fertilisation, la pulvérisation ou le bas volume. C'est également le cas pour le GABEL, groupe d'agriculteurs biologiques ou le groupe Graines de lin. Au besoin, les groupes ont recours à des intervenants extérieurs pour des compétences très spécifiques non disponibles à la Chambre.

### Bienvenue aux tours de plaine

Pour progresser et s'améliorer, les adhérents des groupes échangent, partagent leurs savoir-faire, anticipent, étudient de nouvelles technologies, analysent leur marge brute.

Technique, économie, alternatives, observations des cultures sont des sujets qui vous préoccupent ? Participez aux tours de plaine. Les conseillers répondront avec plaisir à toutes vos questions tout au long de l'année et, plus précisément, aux moments clés des interventions. Seul, notre guide technique le « Carré Cultures » vous guidera pour prendre la bonne décision. Consultez toutes les semaines nos flashes techniques (Fongi-Flash et Fongi-Flash pomme de terre) pour parfaire votre itinéraire technique au jour le jour. Et si vous hésitez encore, contactez direc-

tement votre conseiller de secteur. La confidentialité, le dialogue, la neutralité, le professionnalisme font partie de l'éthique des conseillers de la Chambre d'agriculture.

Contact : Isabelle Petit

02 37 65 83 74

### Signature des conventions du programme 2015



Le président Thirouin, les présidents de groupe et les conseillers en réunion.

Le 19 janvier à la Chambre, les présidents et trésoriers des groupes de développement ont signé leurs conventions d'activités 2015 avec le président de la Chambre d'agriculture, Eric Thirouin. L'occasion de présenter le bilan des actions et d'échanger entre les groupes et le président de la Chambre sur l'avenir des groupes et leurs perspectives.

### En savoir plus sur les groupes

Les tours de plaine du mois de février vous intéressent ou vous souhaitez en savoir plus sur le groupe de développement de votre secteur ? Contactez le conseiller de secteur ou le président du groupe. Retrouvez-les sur le site Internet [www.eure-et-loir.chambagri.fr](http://www.eure-et-loir.chambagri.fr)



## Réorganisation de l'équipe élevage à Miermaigne



Carine Hardy et Guy Molard

Le 1<sup>er</sup> décembre 2014, Guy Molard a été nommé responsable du service élevage de la Chambre 28. Depuis 5 ans, il assure la direction de l'EDE Alliance 28-41-37. Responsable du service élevage 37, il assume également la direction de Touraine Conseil Elevage et du GDS 37. Carine Hardy est arrivée dans l'équipe le même jour. Chef d'équipe, elle as-

sure le suivi quotidien de l'équipe et des services et est votre interlocutrice de proximité en complément de votre conseiller habituel. Venez les rencontrer lors de la journée départementale élevage du 19 mars 2015.

**Contact :** Carine Hardy  
02 37 53 44 52

### Un nouveau site Internet

Ouvert à toutes les productions animales d'Eure-et-Loir, le site met en avant les actualités techniques. Vous y trouverez aussi le détail de nos services, les bulletins adhérents et les notes techniques. Les onglets météo ou cours des matières premières vous accompagneront au quotidien. Découvrez-les à l'adresse : [www.eure-et-loir-conseil-elevage.fr](http://www.eure-et-loir-conseil-elevage.fr)



## Une déclaration PAC 2015 fortement remaniée

### Télédéclarez en toute sérénité avec la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture se mobilise pour vous permettre de réaliser votre déclaration PAC sur Internet.

Vous vous interrogez sur la nouvelle réglementation, vous avez des doutes sur la manière de procéder, vous ne bénéficiez pas d'un accès Internet et souhaitez être accompagné, l'équipe Déclaration PAC de la Chambre d'agriculture, forte de son expérience et de ses compétences dans ce domaine, organise des rendez-vous dans ses antennes : mise à jour du registre parcellaire graphique, conseils à la réglementation, dépôt de votre dossier.

Les rendez-vous se dérouleront du 7 avril au 15 mai 2015 avec :

- **Un conseil personnalisé :** un conseiller traite de A à Z votre télédéclaration avec Mes p@rcelles ou Télépac,
- **Un accompagnement au respect**

**du verdissement de la PAC :** diversité d'assolement, Surfaces d'Intérêt Ecologique (SIE), maintien des prairies permanentes.

- **Une optimisation de votre temps :** en moyenne, un rendez-vous dure une heure (variable selon les dossiers)

- **Le choix du lieu :** Chartres, Vernouillet, Miermaigne, La Chapelle du Noyer.

- **Des conseillers spécialisés :** Carine Hardy (notamment pour les dossiers Elevage), Olivia David, Ronan Weidmann.

### Rendez-vous

Pour avoir le choix dans la date de votre rendez-vous, contactez dès à présent Hélène Murie au 02 37 24 45 31.

### ● Arrivée de Marion Bouviala



Marion Bouviala est arrivée le 12 janvier 2015 comme conseiller spécialisé en grandes cultures. Originaire de l'Aveyron et âgée de 27 ans, elle est

ingénieure agronome diplômée de l'Agro Paris Tech. Basée à Chartres, elle assure les missions suivantes : animation des groupes de développement de Beauce dunoise, suivi du dossier « agriculture de précision », appui à l'opération Nitrates Moins et aux analyses de terre.

**Contact :** Marion Bouviala  
02 37 24 46 77

### ● Marie Chataignon, nouvelle animatrice BAC



Embauchée le 5 janvier 2015, Marie Chataignon est ingénieure de Bordeaux, Sciences agro. Basée à Chartres, elle assure la mis-

sion d'animation et les diagnostics agricoles des AAC de Dammarie, Berchères-St-Germain et Tremblay les Villages. Elle remplace à ce poste Mélanie Berthet, basée à Miermaigne, qui reprend l'animation des groupes de développement du Faux-Perche et assure les diagnostics sur les bassins versants Ozanne et Châteaudun.

**Contact :** Marie Chataignon  
02 37 24 45 25

### ● S'initier à l'apiculture

Cette formation vous permettra de : comprendre l'organisation des abeilles, l'impact des pratiques agricoles, les améliorations possibles sur votre exploitation, s'initier à l'apiculture (principales interventions au fil des saisons, matériels...), visiter un rucher. 2.5 j entre le 09 et le 11/03 + ½ j le 15/06 sur le terrain. Quelques places encore disponibles.

**Contact :** Christophe Léon  
06 84 98 95 47

## >> En bref

### ● Réunion pommes de terre Beauce

Elle aura lieu le 12 février après-midi à la salle des fêtes d'Orgères-en-Beauce. Bilan technique, nouveaux fongicides mais surtout marchés et filière pommes de terre seront les sujets abordés au cours de cette rencontre. Organisée par la Chambre d'agriculture en collaboration avec le Cnipt et l'Unpt, elle est destinée à tous les producteurs d'Eure-et-Loir et des départements voisins ainsi qu'aux techniciens de la filière. Entrée libre.

**Contact :** Anne-Lucie Tessier  
06 84 98 97 44

### ● L'Asavpa offre le SIMA aux salariés agricoles

L'Asavpa\* propose à ses membres de visiter gratuitement les salons de l'Agriculture. Au choix : le SIA (porte de Versailles) ou le SIMA (machinisme agricole) à Villepinte. Mercredi 25 février – départ de Chartres / Maison de l'agriculture à 6h30. L'Asavpa prend en charge : le transport en bus, l'entrée au SIA ou SIMA et le salaire de la journée. Inscription avant fin janvier dans la limite des 50 premiers inscrits.

**Contact :** Daniel Lazier  
02 37 24 45 64

\*Association des salariés agricoles pour la vulgarisation du progrès en agriculture

### ● Forum de l'orientation les 30 et 31 janvier

Le forum de l'orientation se déroulera à Chartreexpo. Il a pour objectif d'aider les parents et leurs enfants à choisir leur futur métier et la formation qui y conduit. Le forum sera ouvert le samedi 31 janvier de 9h à 17h en continu. La liste des exposants, les thèmes des mini-conférences « Mon métier, tu connais ? » et le plan du forum sont disponibles sur le site [www.forumdesmetiers28.fr](http://www.forumdesmetiers28.fr)

**Contact :** Bertrand de Lacheisserie  
Tél : 02 37 24 45 42

## Bien fertiliser pour allier rendement et teneur en protéines

Optimiser le coût de la fertilisation azotée (50% du poste charges opérationnelles), rechercher la productivité additionnée à une teneur en protéines atteignant les seuils de commercialisation font partie de vos préoccupations majeures actuelles. La réponse se trouve dans un calcul de dose correct accompagné d'un fractionnement adapté de la quantité totale conseillée.

### Bien calculer sa dose totale

D'une année à l'autre, le reliquat d'azote dans le sol peut varier du simple au double, voire beaucoup plus dans des situations d'apports organiques. Mesurer le niveau de reliquat azoté de sa parcelle permet de connaître la quantité réelle d'azote présente. Celle-ci permettra d'ajuster la dose totale à apporter selon le besoin des plantes. Sa répartition dans les différents horizons sera une indication sur le fractionnement à adopter.

### Ne pas démarrer trop tôt son premier apport d'azote

Le démarrage des apports trop précoce et la surfertilisation du premier apport ne sont pas gagnants. Apporter au maximum 50 u à la reprise de végétation est suffisant. L'efficacité de l'azote est très faible au moment du 1<sup>er</sup> apport (plantes en phase de reprise de végétation, conditions météo peu poussantes,...). Le pourcentage de l'azote épandu réellement utilisé par les plantes est au mieux de l'ordre de 30/40%. Le reste de l'apport est réorganisé c'est-à-dire non utilisable immédiatement par les plantes. L'azote n'a aucune action sur le tallage des céréales. Il aide uniquement au développement des talles déjà formées. Donc, inutile de se précipiter pour apporter de l'azote sur des blés à 3 feuilles !

### Fractionner au maximum sa dose totale

Nous vous conseillons de fractionner au maximum votre dose totale (au minimum par 3 apports). Si vos cultures sont peu développées en sortie d'hiver (cas des semis effectués en décembre), en cas de dose élevée ou en cas de conditions météo difficiles au moment des applications, n'hésitez pas à réaliser un apport intermédiaire à 2 nœuds pour accompagner au mieux vos cultures. Cette stratégie de fractionnement en 4 apports a été parmi les meilleures modalités de nos essais l'an dernier. L'apport qualité sous forme d'ammonitrate et au stade gonflement sont deux garanties pour atteindre les critères de commercialisation (taux de protéines).

**Contact :** Patricia Huet  
02 37 24 45 55



Essais azote : chaque année la Chambre d'agriculture met en place une douzaine d'essais fertilisation azote toutes espèces confondues.

### Certiphyto

#### Vous avez jusqu'au 26 novembre 2015 pour l'obtenir

La loi d'avenir pour l'agriculture parue à l'automne 2014 accorde un délai aux exploitants et salariés agricoles pour obtenir le Certiphyto. La date butoir, initialement fixée au 1<sup>er</sup> octobre 2014, a été repoussée au 26 novembre 2015. Pour rappel, l'exploitant (et son salarié le cas échéant) aura l'obligation de détenir un Certiphyto Décideur en Exploitation Agricole pour continuer à acheter et appliquer des produits phytosanitaires dans son exploitation à compter du 26 novembre 2015. Pour les prestataires de services, l'obligation est en place depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Vous souhaitez obtenir le Certiphyto, contactez Bertrand de Lacheisserie au 02 37 24 45 42 ou Sébastien Sallé au 02 37 24 45 57.